



22

Rapport annuel 2022

legume.ch

Union maraîchère suisse



D'une crise à l'autre

L'année 2022 a de nouveau été marquée par des facteurs externes qui ont fortement influé sur la production maraichère indigène. Dans cette situation, la Suisse doit viser la stabilité et la sécurité de l'approvisionnement.

À la mi-février 2022, le Conseil fédéral a annoncé la suppression des mesures de lutte contre le coronavirus d'ici la fin mars. La Suisse a poussé un soupir de soulagement. Quelques jours plus tard, nous étions confrontés à la prochaine crise suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La situation de l'approvisionnement déjà tendue sur les marchés mondiaux s'est encore aggravée. Pour le secteur agroalimentaire, cela s'est notamment traduit par une hausse massive des coûts, mais l'importance des stocks obligatoires et la sécurité de l'approvisionnement sont aussi apparues sous un jour différent.

Les pays voisins ont repoussé leurs projets d'extensification accrue de l'agriculture et ont soutenu les exploitations dans le courant de l'année afin qu'elles réussissent à maîtriser la hausse des coûts. Cela n'a pas été le cas en Suisse. Au contraire, le Conseil fédéral a adopté un paquet de mesures supplémentaires visant à réduire la surface de production et à accroître l'extensification de cette dernière.

C'est un défi pour la production et pour l'UMS. Lors de la pandémie de coronavirus, l'UMS a réussi à soutenir pragmatiquement la production et les autorités grâce à ses bons réseaux. La tâche s'avère nettement plus difficile en cas de crise internationale. L'UMS a pour-



tant de nouveau réussi en 2022 à mettre des accents et à défendre les intérêts de ses membres au bon endroit. Un changement de mentalité est néanmoins nécessaire à long terme dans la politique et dans la société. La production ne peut pas passer d'une crise à l'autre, et il serait naïf de croire que la Suisse peut continuer comme jusqu'à présent. Le débat sur la sécurité de l'approvisionnement et sur la future orientation du secteur agroalimentaire suisse doit être mené en tenant compte des expériences de ces dernières années.

*Conseiller aux États Werner Salzmann,
Président de l'UMS*

Les défis sont restés variés

Le travail de l'UMS a de nouveau été marqué par les crises en 2022. La production a été confrontée à de nombreux défis, ce qui s'est reflété dans nos activités. 2022 a néanmoins aussi offert des chances.

L'équipe du secrétariat était encore en télétravail au début de l'année et le soulagement a donc été grand lorsque les dernières mesures de lutte contre le coronavirus ont été levées à la fin mars. Tant le secrétariat que les membres étaient heureux de retrouver les échanges et une normalisation de la situation. La 90^e assemblée des délégués en avril était l'occasion idéale pour cela. La GVBF et le secrétariat ont réussi à créer un cadre adéquat pour ces retrouvailles. La partie statutaire de l'assemblée a aussi amené un vent frais, puisque pas moins de trois nouveaux membres, Christian Gerber, Jeremy Blondin et Simon Lässer, ont été élus au comité directeur. De son côté, Dieter Scheibler a repris la fonction de vice-président de Stefan Britschgi. Ce dernier a été nommé membre d'honneur pour le remercier de son engagement pendant de nombreuses années.

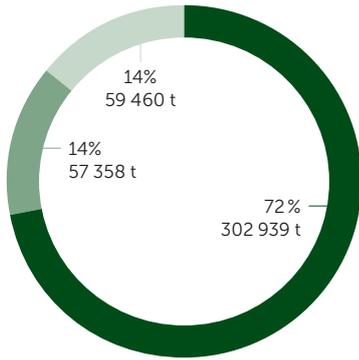
Le travail de l'UMS est resté marqué par les tensions et les défis en 2022. La pression sur les prix a augmenté en parallèle à la hausse des frais de production. En outre, le risque de pénurie d'énergie a fortement préoccupé la branche et a nécessité une action rapide de la part de l'UMS. Les exigences politiques touchant la protection phytosanitaire et les nutriments ont encore aggravé la situation, mais le recrutement de personnel cause aussi de plus en plus de souci aux membres. Malgré cela, l'UMS a pu s'occuper des affaires cou-

rantes et des travaux en cours comme la réforme de la formation professionnelle.

Ce mélange entre besoin d'un retour à la normalité, de nouvelle crise et d'accélération du rythme du travail quotidien a nécessité l'engagement de toutes les forces. Beaucoup d'organes ont dû siéger plus fréquemment que les années précédentes pour répondre à toutes ces attentes. Grâce au grand engagement de ces membres, le travail a pu être réalisé tout en assurant le lien avec la pratique. Des adaptations au aussi été nécessaires concernant le personnel du secrétariat et ce dernier a en partie été soutenu par des externes, des organisations partenaires et un stagiaire. Onze personnes avec un taux d'activité total de 950% travaillaient à Berne à la fin de l'année, ce qui permet d'assurer l'exécution des affaires en cours.

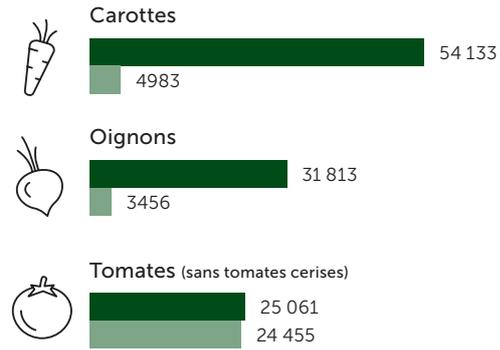
2022 a néanmoins aussi offert beaucoup de chances et des mesures qui porteront leurs fruits ces prochaines années ont été mises en place, notamment pour accroître la transparence sur le marché. De nouveaux projets ont aussi été lancés avec succès en 2022 et le travail dans le réseau national de compétences a été concrétisé ensemble avec la CCM. En outre, l'UMS est passée à un nouveau système comptable et a adapté le plan comptable pour augmenter la transparence à cette occasion.

QUANTITÉ TOTALE DE LÉGUMES SUISSES EN 2022



- Légumes frais
- Légumes de garde
- Légumes de transformation

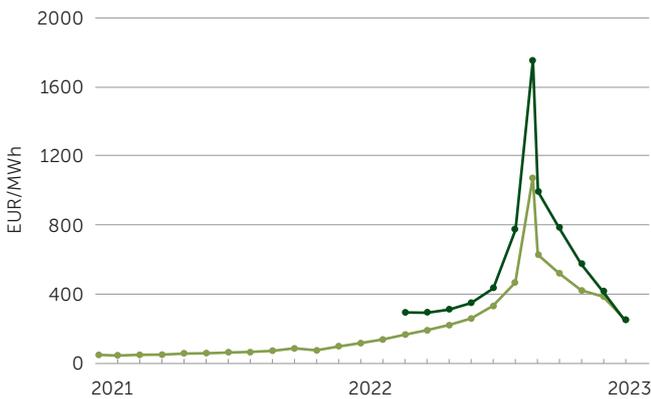
3 PRINCIPAUX LÉGUMES SUISSES



- Quantité production indigène (en tonnes)
- Quantité importations (en tonnes)

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ EN SUISSE

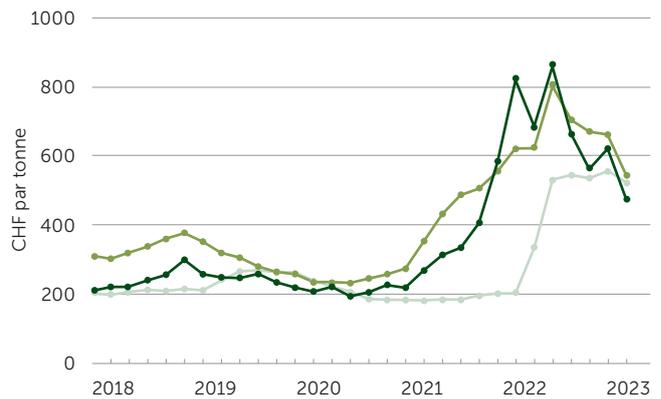
Source: ECom sur la base d'EEX



- T1 23 base CH = prix de l'électricité en cas de conclusion d'un contrat pour jan. à mars 2023
- Année 23 base CH = prix de l'électricité en cas de conclusion d'un contrat pour toute l'année 2023

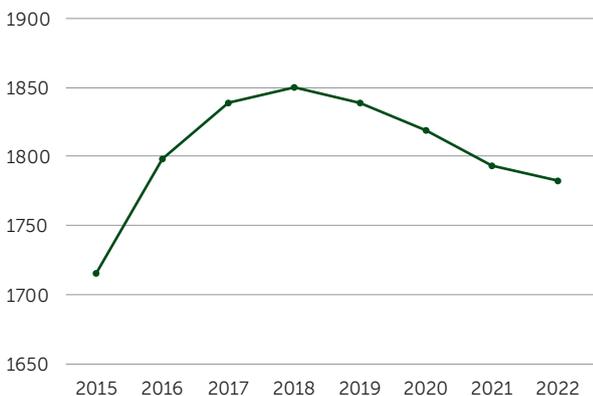
LES PRIX DES ENGRAIS SUR LE MARCHÉ MONDIAL

Source: Agristat



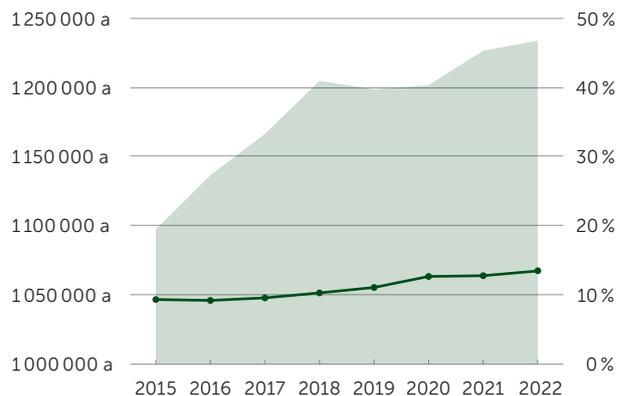
- Urée
- Triple superphosphate
- Chlorure de potassium

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES



- Nombre de membres

SURFACE CULTIVÉE PAR LES MEMBRES



- Part bio en %
- Total sans légumes de transformation

L'union fait la force

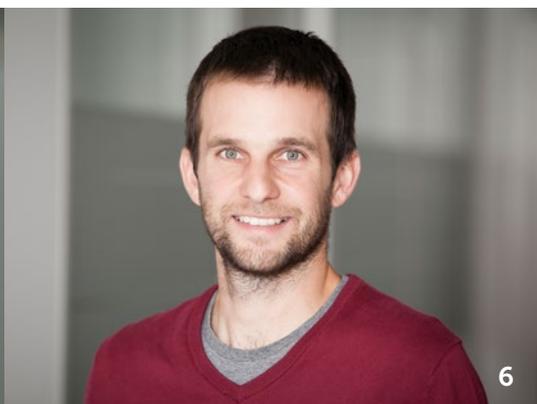




4



5



6



10



11



12



16



17



18

- 1 **Werner Salzmann**, Président de l'UMS, Conseiller aux États
- 2 **Roland Stoll**, Vice-président, Président de la commission Marché du travail et politique sociale
- 3 **Dieter Scheibler**, Vice-président, Président de la commission Légumes de transformation
- 4 **Beat Bösiger**, Président de la commission Légumes frais et légumes de garde
- 5 **Jeremy Blondin**, Président de la commission du marketing
- 6 **Davide Cattori**, Président du groupe de travail Économie d'entreprise
- 7 **Peter Kistler**, Président de la commission de la formation professionnelle
- 8 **Christian Gerber**, Président de la commission Légumes biologiques
- 9 **Thomas Wyssa**, Président de la commission Techniques culturelles et labels
- 10 **Simon Lässer**, Co-président de la commission Techniques culturelles et labels

- 11 **Matija Nuic**, Directeur
- 12 **Markus Waber**, Directeur adjoint / Chef du secteur Communication / marketing / formation professionnelle
- 13 **Sandra Grossenbacher**, Assistante de direction
- 14 **Lucas von Wattenwyl**, Chef de secteur marché et politique
- 15 **Zacharie Tema Biwolé**, Cheffe adjointe du secteur technique culturelles et labels
- 16 **Caroline Rom**, Responsable de secteur formation professionnelle initiale
- 17 **Simone König**, Responsable de secteur formation professionnelle continue
- 18 **Reggy Vadakkumcherry**, Collaboratrice scientifique marché et politique
- 19 **Flemming Burri**, Collaborateur scientifique technique culturelles et labels
- 20 **Kathrin Zybach**, Administration marché / marketing / communication
- 21 **Karin Wyss**, Comptabilité / Finance / Cotisations

Marché

Après une année 2021 fortement perturbée par la météo, la production a bénéficié d'un temps plus favorable pendant l'année écoulée. La hausse massive des coûts a en revanche posé de nouveaux défis.

La situation géopolitique a fait exploser les coûts de production des exploitations maraîchères. Après l'été le plus humide depuis le début des mesures en 2021, l'été dernier a été marqué par une canicule record. Un arrosage particulièrement intensif était donc nécessaire en culture maraîchère, mais cet arrosage a en partie été soumis à des restrictions. La sécheresse a provoqué une forte diminution de la récolte de diverses cultures.

L'automne doux accompagné de pluies a favorisé la croissance et a contribué à réduire la consommation d'énergie dans les serres. Les conditions humides dans certaines régions ont néanmoins perturbé et retardé la récolte des carottes et des oignons et ont provoqué une pourriture accrue de ces derniers, un travail de tri plus élevé et des pertes. Les stocks des gros oignons étaient ainsi inférieurs de 60 % à la moyenne des quatre années précédentes à la mi-décembre. Les stocks de carottes et d'oignons de taille normale correspondaient en revanche à la moyenne des dernières années. Notons encore qu'une nouvelle augmentation de la surface de culture, surtout de carottes, a été constatée dans le secteur bio.

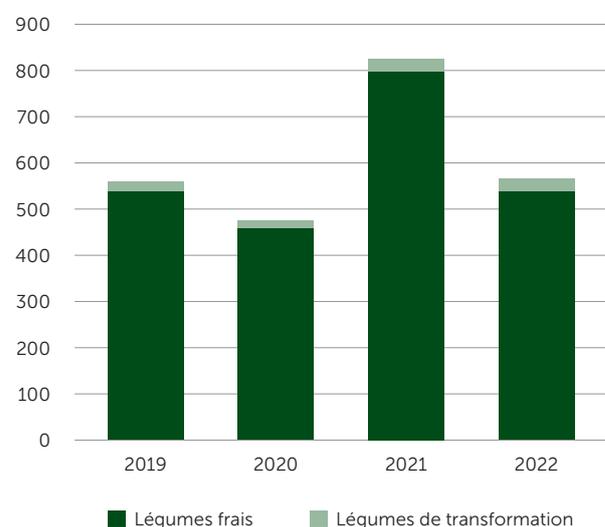
Les demandes d'importations acceptées ont fortement baissé comparativement à l'année exceptionnelle 2021 et sont redescendues au niveau de 2019. La Communauté d'intérêt Import/export a rejeté de nombreuses demandes de contingents.

Dépendant en premier lieu de l'offre et de la demande, les prix réalisés sur le marché n'ont pas permis de

compenser la hausse des coûts de production. Les grandes quantités de chou rouge et de chou frisé dues aux conditions météo ont provoqué une baisse du prix indicatif de près de respectivement 30 et 20 % par rapport à l'année précédente. Consciente du risque de cette évolution pour la production maraîchère suisse, la branche a augmenté les suppléments de stockage et a mis en place un groupe de travail.

Les prix indicatifs 2023 de tous les légumes de transformation ont été relevés de 2 à 15 % à la fin de l'année afin de compenser la hausse des coûts et d'inciter les maraîchers à produire.

DEMANDES D'IMPORTATION DÉPOSÉES AUPRÈS DE L'OFAG



Politique

Plusieurs sujets ont dominé l'agenda politique pendant l'exercice écoulé : l'énergie dans la perspective d'une éventuelle pénurie d'électricité et de gaz, l'orientation de la politique agricole ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les travaux intensifs de l'UMS et de la production de ces dernières années pour améliorer l'efficacité énergétique dans le cadre de la Stratégie 2040 se sont avérés de manière inattendue être une bonne préparation à la crise énergétique actuelle et beaucoup d'exploitations ont pu bénéficier des mesures qu'elles avaient déjà réalisées. Les premiers mois ont été dominés par les problèmes économiques dans le domaine de l'énergie, et les discussions sur une éventuelle pénurie ont pris de l'ampleur jusqu'en été. Dans plusieurs courriers adressés au Conseil fédéral, l'UMS a souligné les problèmes et a pris position sur les projets d'ordonnances concernant les restrictions de consommation et le contingentement de gaz et d'électricité. En contact étroit avec la production et des spécialistes, l'UMS a élaboré des recommandations pour faire face à une pénurie. Nous avons aussi adhéré à l'Alliance pour les économies d'énergie.

La politique agricole actuelle, sa future orientation et les domaines politiques concernés nous ont aussi occupés en 2022. Le manque de cohérence entre les domaines politiques pose des défis accrus à la production. L'UMS s'engage dans divers groupes de travail, dans ses prises de position et dans les processus de travail pour accroître la cohérence et pour trouver des solutions applicables dans la pratique.

L'UMS s'occupe aussi depuis quelques années du gaspillage alimentaire. En mai, nous avons signé un accord intersectoriel pour lutter contre ce dernier le long

de la filière avec 27 autres fédérations et entreprises. Cet accord permet de mettre en œuvre un plan d'action de la Confédération. L'UMS continuera de s'engager dans ce domaine ces prochaines années.

Enfin, l'UMS a continué à poursuivre son objectif stratégique que les légumes suisses soient proposés de manière préférentielle. Les phases administrées définies il y a 30 ans ne correspondent plus aux nouvelles possibilités en matière de culture et au changement climatique. Cette question est à présent traitée à l'échelon politique, aucune solution n'ayant pu être trouvée au sein de la branche.

Marketing et communication



Legume.ch se présente dans un nouveau design. Les manifestations d'été ont été un véritable succès, de même que la présence à l'ÖGA. Les médias se sont surtout intéressés à l'augmentation des coûts de production des légumes.

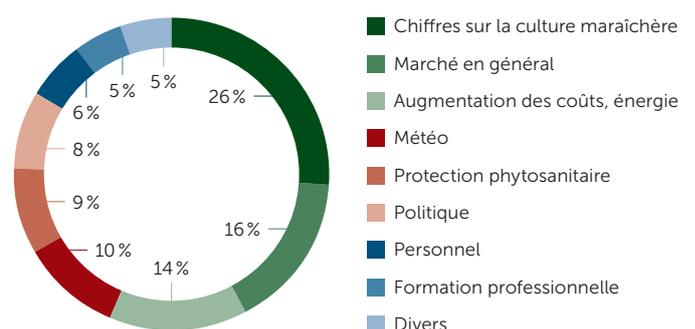
La saisonnalité des légumes suisses est l'un des messages principaux de la communication. Ce constat a été pris en compte pour le remaniement du nouveau site web, et le calendrier des saisons y a été placé de manière bien visible. L'UMS a l'exigence et poursuit l'objectif de faire de legume.ch la première plateforme de communication et d'information sur les légumes suisses. La création de deux domaines séparés pour les consommatrices et consommateurs et la fédération a permis de simplifier la structure et d'améliorer la vue d'ensemble.

La collaboration réjouissante avec la Fruit-Union Suisse s'est poursuivie. Les deux fédérations ont de nouveau été co-sponsors de la manifestation de randonnée Hiking Sounds et ont distribué des fruits et des légumes frais sur dix sites différents en montagne. Cette manière de se présenter convenant aussi très bien aux festivals, les fédérations ont également participé aux festivals du Gurten, de Saint-Gall, de Lumnezia et de Gampel avec leur remorque. Le contact avec les visiteuses et visiteurs des festivals est la possibilité idéale pour faire découvrir les fruits et les légumes frais à un public jeune, pour mettre en avant la saisonnalité et pour répondre aux questions sur la production. Dans le cadre d'une collaboration élargie avec Agromarketing Suisse, les fédérations ont aussi fait de la promotion pour les fruits et les légumes suisses en lien avec une action Suisse Garantie dans sept supermarchés. Quant à la journée portes ouvertes des exploitations fruitières et maraîchères, elle s'est de nouveau dérou-

lée au printemps. Outre ces manifestations, il y a eu deux grandes vagues publicitaires mettant en scène les tomates et les carottes. La campagne de communication nationale en trois langues s'est déclinée à la télévision, sur des affiches, au cinéma et sur des écrans. Après avoir fait une pause, l'UMS a de nouveau participé à l'ÖGA avec un stand. Le bilan de cette participation est positif. Beaucoup de membres nous ont rendu visite sur le stand et ont apprécié la possibilité de discuter avec les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat et les membres du comité directeur.

Le secrétariat a répondu à plus de 120 demandes des médias sur les sujets les plus divers. Ce qui intéressait de loin le plus les médias était des chiffres sur la culture maraîchère. Pour fournir ces chiffres, nous collaborons avec la Centrale suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales.

SOLLICITATIONS DES MÉDIAS



Techniques culturales et labels

La politique agricole pose de grands défis à la branche. Le secteur Techniques culturales et labels a obtenu des aménagements importants pour l'utilisation des produits phytosanitaires dans les nouvelles directives des PER et s'est de nouveau engagé en faveur d'homologations d'urgence.

La pression pour réduire les pertes de nutriments ainsi que les risques de l'emploi des produits phytosanitaires (PPh) augmente. De plus, le train d'ordonnances de l'initiative parlementaire 19.475 prévoit une saisie centralisée des livraisons/ventes de nutriments et de PPh ainsi que de l'emploi de ces derniers. L'UMS souhaite éviter une charge administrative supplémentaire pour la production et est représentée par des personnes issues de la pratique dans les groupes de travail. Afin d'atteindre l'objectif de réduire de 50% les risques des PPh, des substances actives présentant un potentiel de risque élevé sont interdites dans le cadre des PER à partir de 2023. Des autorisations cantonales spéciales doivent être demandées pour les utiliser. L'UMS a pu obtenir l'ajout d'une liste des combinaisons cultures/ravageurs comme exceptions nationales dans l'Ordonnance sur les paiements directs. Par ailleurs, de nombreuses homologations d'urgence ont été accordées en 2022 à la demande l'UMS. Nous avons déposé 23 demandes d'homologation d'urgence concernant 82 indications pour la saison de culture 2023. Ensemble avec nos partenaires, nous nous efforçons d'obtenir des homologations illimitées dans le temps.

Les normes de qualité ont été revues en collaboration avec le commerce pour réagir aux conditions de production plus difficiles. Les nouvelles normes entrent en vigueur en 2023.

Des efforts sont entrepris pour réduire l'emploi de tourbe dans la production. L'UMS a signé la déclaration d'intention relative à la stratégie de réduction de l'utilisation de tourbe de la Confédération en été. La base a ainsi été posée pour élaborer des solutions techniquement faisables et économiquement viables pour réduire l'emploi de tourbe dans la production. Afin de pouvoir recenser les quantités annuelles de tourbe, l'UMS demande une collecte simple des données le long de la filière.

Le ToBRFV continue de nous occuper et l'UMS est en contact étroit avec les autorités depuis le premier cas identifié sur des tomates en Suisse. Un plan d'urgence permettant une procédure coordonnée est entré en vigueur en septembre 2022. En outre, l'UMS étudiera de nouvelles méthodes pour détecter rapidement le ToBRFV et se penchera sur le développement de variétés de tomates résistantes.



Formation professionnelle



Michael Haab s'est illustré par une prestation impressionnante aux SwissSkills et a remporté le titre de champion de Suisse. Les nombreux diplômes de formation initiale et de formation continue nous rendent optimistes pour l'avenir.

50 maraîchères et maraîchers CFC (24 en première et 26 en deuxième formation) et trois agropraticiennes et agropraticiens AFP en cultures spéciales ont reçu leur diplôme le 13 juillet 2022 à Baden. Notre profession est aussi très appréciée par les femmes et 24 femmes et 29 hommes ont terminé leur formation. L'augmentation du nombre d'apprenti-e-s réjouit la branche, car elle a un besoin urgent de cette relève bien formée. Notons que près de la moitié des apprenti-e-s sont des personnes en deuxième formation.

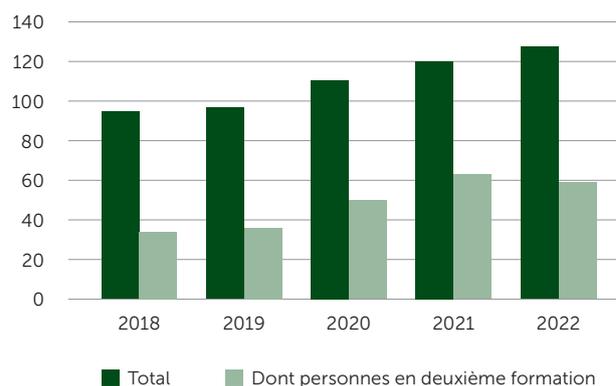
Le secteur maraîcher a participé pour la deuxième fois aux plus grands championnats des métiers de Suisse. Une maraîchère et huit maraîchers se sont affrontés du 7 au 11 septembre dans le cadre des SwissSkills. Un concours partiel avait déjà eu lieu à la mi-août sur l'exploitation Gutknecht à Ried près de Chiètres afin de tester les candidat-e-s sur le terrain avec des machines ou dans les serres. Labourer, semer, soigner les cultures de concombres, récolter les radis et préparer un stand de marché, telles étaient les tâches qui leur étaient demandées. En fin de compte, c'est Michael Haab de Wädenswil qui a remporté le titre de champion de Suisse.

Un large groupe de travail de l'UMS s'est occupé pendant toute l'année de la révision de la formation professionnelle initiale en culture maraîchère. Ce processus continuera d'occuper l'UMS.

Une candidate et trois candidats ont passé avec succès les examens finaux de la formation professionnelle supérieure et ont obtenu le diplôme de cheffe/chef

d'exploitation. Le vendredi 16 septembre, deux nouveaux maîtres maraîchers de Suisse occidentale et dix de Suisse alémanique ont reçu leur diplôme lors d'une fête organisée sur l'exploitation Hubihof à Bellikon. Le cursus conduisant à l'examen professionnelle et à l'examen de maîtrise 2022 à 2025 a débuté en septembre à l'Inforama Seeland à Anet. Au total, 19 candidat-e-s se sont inscrit-e-s aux modules pour obtenir le titre de cheffe/chef d'exploitation. Notons encore, qu'une coopération a été lancée en 2022 avec Agora pour l'organisation de l'examen professionnelle et de l'examen de maîtrise. Agora est à présent l'interlocutrice pour toutes et tous les candidat-e-s de Suisse occidentale et s'occupe des travaux administratifs.

NOMBRE D'APPRENANT-E-S CFC TOTALE



Marché du travail et politique sociale

Après deux ans de pandémie, le contexte international instable met à nouveau en danger la production de légumes suisses. Dans cette situation pleine d'incertitudes, l'UMS a tenté de comprendre comment améliorer le recrutement des travailleurs et assurer ainsi la main d'œuvre maraîchère.

Les augmentations de coûts touchent toutes les entreprises de tous les secteurs, tous les employés et leurs familles, c'est pourquoi leurs revendications salariales sont si importantes. Dans ce sens, les négociations annuelles en novembre, avec pour but une augmentation de salaire pour les travailleurs non qualifié, ont été particulièrement intenses. Le groupe de travail « Main-d'œuvre étrangère » composé de l'union suisse des paysans, des unions cantonales des paysans, de diverses organisations professionnelles et de représentants des employés a publié ses recommandations pour le salaire minimum des employés agricoles en novembre. Ce salaire minimum est reconnu comme salaire usuel dans la branche et dans la région dans le cadre des mesures d'accompagnement. Le groupe de travail a décidé d'augmenter de 65 francs le salaire pour les collaborateurs temporaires, les collaborateurs sans expériences et les aides. Le nouveau salaire indicatif de 3385 francs vaut pour 2023.

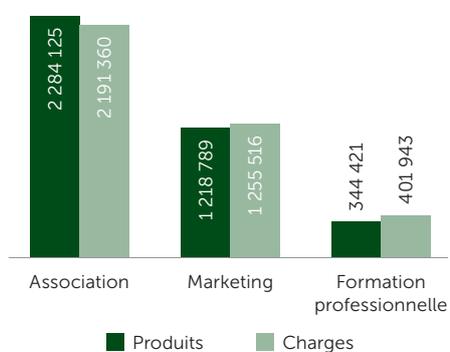
Après deux ans de COVID qui ont bouleversé la consommation et la manière de travailler de beaucoup d'employés, le recrutement du personnel demeure un grand défi. Mais la culture maraîchère est confrontée depuis des années à un manque de main-d'œuvre. Il est devenu plus difficile de trouver du personnel motivé et c'est très difficile de recruter des collaborateurs qualifiés. Au niveau national, la commission Marché du travail et politique sociale a tenté dans les dernières années de renforcer les aspects sociaux. Par exemple par une motion soumise aux associations Suisse Garantie et SwissGAP, elle a ainsi demandé une durée hebdomadaire moyenne de travail de 49,5 heures (sans pauses). Cette demande a toutefois été rejetée. La commission a ainsi réfléchi pour essayer de trouver des solutions et fait un questionnaire auprès la branche afin de savoir comment améliorer le recrutement de la main d'œuvre. L'année à venir sera une bonne occasion pour essayer de trouver une solution concrète et qui rassemble tant les producteurs que leurs employés.



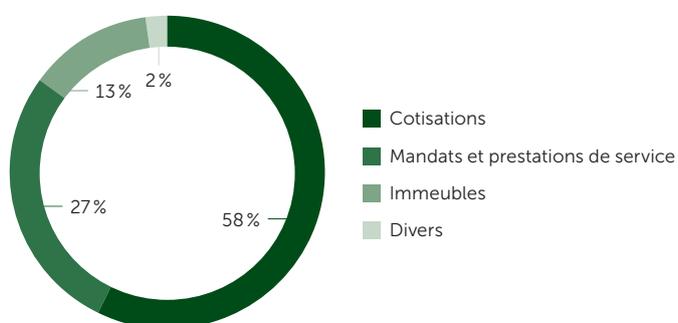
Comptes 2022

BILAN	2021	2022
Actifs		
Actifs circulants	2 851 255	2 711 707
Immobilisations financières	28 000	28 000
Immeuble, mobilier et IT	6 986 200	6 944 700
Total actifs immobilisés	7 014 200	6 972 700
Total actifs	9 865 455	9 684 407
Passifs		
Capital étranger	6 395 938	6 216 373
Capital UMS	3 012 031	3 104 796
Fonds marketing	201 442	164 716
Fonds formation professionnelle	256 044	198 522
Total capital propre	3 469 518	3 468 034
Total passifs	9 865 455	9 684 407

CHARGES ET PRODUITS



PROVENANCE DES MOYENS



COMPTE D'EXPLOITATION	2021	2022
Partie UMS		
Produits		
Fonctionnement général	1 495 249	1 577 946
Le Maraîcher	181 525	186 639
Info du marché	50 098	52 367
Immeuble	501 600	467 173
Recettes partie UMS	2 228 472	2 284 125
Charges		
Fonctionnement général	1 511 045	1 528 751
Le Maraîcher	198 826	194 272
Info du marché	30 583	30 708
Immeuble	453 478	437 629
Charges partie UMS	2 193 932	2 191 360
Résultat partie UMS	34 540	92 765
Partie formation professionnelle		
Produits	312 031	344 421
Charges	301 881	401 943
Résultat formation professionnelle	10 150	-57 522
Partie marketing		
Produits	1 189 352	1 218 789
Charges	1 228 504	1 255 516
Résultat marketing	-39 152	-36 727
Résultat général UMS	5 538	-1 484



Impressum

Éditeur :

Union maraîchère suisse
Belpstrasse 26, 3001 Berne

Tél. +41 31 385 36 20
info@gemuese.ch
www.legume.ch

Conception et réalisation:

rubmedia 

Photos de la campagne : Alberto Venzago

Traduction: Gilles Bolliger

Papier: Rebello FSC® (recyclé),
papier 100% recyclé, Ange bleu,
impression avec force hydraulique

